

MAIRIE DE PONT-DE-BUIS-LES-QUIMERC'H
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation
et d'affichage
30 mars 2023

L'An deux mille vingt trois

Le 6 avril à 20h30

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à l'hôtel de Ville, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Pascal PRIGENT, Maire,

Nombre de conseillers

En exercice 26
Présents 19
Votants 26

Etaient présents :

Anne-Marie HÉNAFF, Laura JAMBOU, Frédéric PERROT, Cécile CORMERY-RUCKLIN, Sophie PATTÉE, Donaïg JOUBIN, Alain POQUET, Gwénola COLLIOU, Isabelle MAUGEAIS, Sandrine CARIOU, Erwan PADELLEC, Philippe LE FLOCH, Jean-Yves PIRIOU, , Gilles MORVAN, Chantal CULIOLI, Christophe CLERMONT, Julie CANADO et Maryline LE GRAËT.

Absents excusés :

Aurélien LE BOT qui a donné procuration à Pascal PRIGENT,
Fabien BRIVOAL qui a donné procuration à Anne-Marie HÉNAFF,
Luc LEBRUN qui a donné procuration à Frédéric PERROT,
Magalie PORTAS qui a donné procuration à Isabelle MAUGEAIS,
Carine ROUZE qui a donné procuration à Cécile CORMERY-RUCKLIN,
Grégory GUERIN qui a donné procuration à Sophie PATTÉE,
Henri MORVAN qui a donné procuration à Gilles MORVAN.

Secrétaire de séance : Sophie PATTÉE a été élue secrétaire de séance.

DCM 2023-047

Objet :

Affaires
Financières

Sur avis favorable de la commission Finances et Personnel du 22 mars 2023 les attributions de subventions aux associations suivantes sont présentées au Conseil Municipal.

Subventions
aux
associations

Monsieur le Maire rappelle en préambule que, pour éviter tout risque de conflit d'intérêt lors de ces octrois de subvention, le vote se fera ligne par ligne. Cette pratique permettra ainsi aux Conseillers Municipaux qui seraient aussi membres du Conseil d'Administration de l'une ou l'autre des associations bénéficiaires de ne pas prendre part au vote pour cette attribution.

ASSOCIATION	Montant proposé	Elus ne prenant pas part au vote	Vote
A.S. Pont-de-Buis	3 600.00	Sandrine CARIOU	Adopté par 25 voix POUR
Amicale Laïque – Amithéa Juniors, Ados, Séniors	800.00		Adopté par 26 voix POUR
Association Pétanque Pont de Buisienne	500.00		Adopté par 26 voix POUR
Association Seishin Dojo	1 200.00		Adopté par 26 voix POUR
Club Cœur et Santé	160.00		Adopté par 26 voix POUR
Club de Hand Ball	3 600.00		Adopté par 26 voix POUR
Tennis de Table Pont de Buis	1 050.00		Adopté par 26 voix POUR
Dojo de l'Aulne	500.00		Adopté par 26 voix POUR
Musik An Arvorig - Subvention de base - Fête de la Bretagne	560.00 0.00		Adopté par 26 voix POUR
Association Sites et Monuments	1 800.00		Adopté par 26 voix POUR
Association Déclic	500.00		Adopté par 26 voix POUR
Club des Vallons - CMP de Landerneau	350.00	Cécile CORMERY- RUCKLIN	Adopté par 25 voix POUR
Roztwirl	250.00		Adopté par 26 voix POUR
Quimerc'h animations	2 040.00		Adopté par 26 voix POUR
Comité Départemental du Finistère du Prix de la Résistance et de la Déportation - Rédéné	150.00	Pascal PRIGENT Henri MORVAN	Adopté par 24 voix POUR
Société d'Horticulture et Art Floral du Bassin de Châteaulin	100.00		Adopté par 26 voix POUR
Secours Catholique - Châteaulin	300.00		Adopté par 26 voix POUR
Secours Populaire – Châteaulin	300.00		Adopté par 26 voix POUR
Aulne canoë kayak	90.00		Adopté par 26 voix POUR
Amicale Don du sang Pays du Faou	150.00		Adopté par 26 voix POUR
Tennis club Le Faou	140.00		Adopté par 26 voix POUR
Club nautique de Châteaulin	110.00		Adopté par 26 voix POUR
Polysonnance	240.00		Adopté par 26 voix POUR
Du bruit sur le pont	200.00		Adopté par 26 voix POUR
Radio évason	300.00		Adopté par 26 voix POUR
Les amis de Kerval	200.00		Adopté par 26 voix POUR
Billard	200.00		Adopté par 26 voix POUR
Restaurants du cœur Saint Segal	300.00		Adopté par 26 voix POUR

Pont-de-Buis-Lès-Quimerc'h, le 6 avril 2023

Pour extrait conforme,
Le Secrétaire de séance,
Sophie PATTÉE



Le Maire,
Pascal PRIGENT

